

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 49 (1941)
Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

La Confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons¹.

L'Abbaye des vignerons de Vevey et les fêtes qu'elle organise à de longs intervalles sont connues de tous. Les uns ont eu le privilège d'assister à l'une ou l'autre de ces inoubliables festivités ; les autres en ont entendu parler par des spectateurs enthousiastes et se bercsent de l'espoir de voir aussi un jour cette grande manifestation dont on entend parler souvent et qui excite l'imagination. On est moins renseigné en revanche sur la société qui organise cette grande fête, sur son origine, son caractère et son activité habituelle.

M. Emile Gétaz, vice-président du Conseil de la Confrérie, a eu l'excellente idée de publier sur ce sujet un élégant petit volume abondamment illustré qui sera lu avec le plus grand plaisir par tous ceux qui s'intéressent à ces grandes manifestations veveysannes que l'on a pu considérer, vu leur caractère et leur importance, comme uniques dans le monde actuel. A la fin de la première représentation de 1927, M. Doumer, l'ancien président de la République française, disait en effet, au milieu d'un cercle de notabilités : « J'apprends que le budget de cette incomparable manifestation atteint un million de francs suisses. Eh bien ! je dis qu'en dépensant dix ou vingt millions de francs or, il serait impossible d'organiser un tel spectacle chez nous... »

M. Gétaz nous renseigne sur les origines lointaines de la Confrérie de saint Urbain, devenue l'Abbaye des vignerons. Il parle de son but, de ses travaux, et enfin des modestes réjouissances qui accompagnaient son assemblée annuelle. Ces réjouissances se sont développées au cours des siècles et sont devenues la Fête des vignerons dont l'ampleur ne permet plus la célébration qu'à de trop longs intervalles.

M. Gétaz a ajouté à son intéressant et savoureux exposé trois utiles notices complémentaires. M. Eug. Couvreu nous renseigne sur *La musique des trois dernières Fêtes des vignerons* ; M. Adolphe Burnat sur *Les décors et les costumes, impressions artistiques*, et enfin M. Henri Laeser, sur la *Fête des vignerons vue du dehors*.

E. M.

¹ Emile GÉTAZ, Vice-président du Conseil de la Confrérie des Vignerons : *La Confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons*. Avec des notices complémentaires de MM. Eugène Couvreu, Adolphe Burnat et Henri Laeser. Lausanne, librairie Payot. Vevey, Klausfelder S. A.

Contes, légendes et récits du pays broyard¹.

Le pays broyard est riche en légendes de toutes sortes, comme les Alpes vaudoises ou le Jura ou Lavaux. Certaines ont laissé des traces dans de vieux textes, la plupart se sont transmises jusqu'à aujourd'hui par tradition orale. Histoires de souterrains mystérieux, ou de cet animal fabuleux, le « dari », qui hante les forêts payernoises pour la déconvenue de trop naïfs chasseurs ; réminiscences des invasions sarrasines qui ont laissé ici une armoire, là un lieu dit, ou de la défaite du Téméraire à Morat... La Broie, vaudoise et fribourgeoise, c'est un passé qu'au cours des siècles ont jalonné les stations lacustres, les refuges celtes, les tumulus, les fortifications moyenâgeuses de ses cités. N'omettons pas les villages disparus, Vernay et Agnens, et les couvents de Payerne et de Bellay, et des chapelles, et ce château de Montbec, dont un petit promontoire conserve le nom.

Avant que ce passé et ses légendes ne sombrent dans l'oubli, M. Pierre Chessex a formé une gerbe charmante, où le Vully dans le « Palet tournant », Payerne dans le « Bois de la Cigogne » ou les « Gnomes de Nervaux », Grandcour et Missy et Corcelles sont tour à tour évoqués avec grâce. Deux récits historiques complètent le volume. L'un montre Rodolphe de Habsbourg assiégeant Payerne du 4 juin au 27 décembre 1283, épisode guerrier dont le souvenir hanta les esprits pendant des générations. L'autre narre l'évasion de Frédéric-César de la Harpe, échappant à ses gardiens par une porte dérobée de l'Hôtel de l'Olivier, gagnant dans la nuit et non sans crainte la rive d'Yvonand d'où une barque de pêcheur devait l'emmener à Vaumarcus et le rapprocher ainsi de la frontière française.

A lire ces récits et ces contes prendront plaisir ceux qui aiment à percevoir « l'écho des choses d'autrefois » et des légendes du passé.

H. PERROCHON.

¹ Pierre CHESSEX : *Contes, légendes et récits du pays broyard*. 166 pages, illustrations de H. Grobety. Yverdon. Editions Rempart S. A. 1940.

ERRATA

Livraison mars-avril

Page 92, ligne 3 à partir du bas de la page : Au lieu... sous la direction du prince de Joinville, de se rendre..., lire : sous la direction du prince de Joinville, *avait reçu l'ordre* de se rendre...

Page 95 : Au lieu de M. l'abbé Jomini, lire : M. l'abbé Tamini.

Même correction au bas de la page, en tête de la note.